

# 1994 Verbatim de Jean Laforêt, Président de l'ASA :

« En fait, il serait erroné de croire que la digue nord ne protège que les 40 habitations situées derrière elle. Si la mer franchissait un jour, tout Coutainville serait menacé par derrière, ainsi que le réseau routier, la station d'épuration, le golf, le collège ».

Agon-Coutainville

Digue de défense Coutainville nord  
Sans elle, tout Coutainville est menacé

L'association syndicale de défense contre la mer de Coutainville nord, a tenu son assemblée générale 1994. Une trentaine d'adhérents, sur les quarante qu'elle compte était présents dans la salle du centre culturel. Des décisions importantes ont été prises.



Ce qui singularise la digue nord, environ quarante sociétaires, c'est le petit nombre de ceux-ci par rapport à la digue centre (neuf cents) et sud (mille deux cents). Cela ne l'empêche pas d'avoir à entretenir 365 m de digue, ce qui représente, bon an mal an, une dépense annuelle de 4 000 F à 6 000 F par construction, contre par exemple 300 F à 400 F au sud.

En expliquant cela dans son rapport moral, le président Jean Laforêt a rappelé les démarches entreprises depuis un an en diverses directions. Vers la commune en exposant les faits au conseil municipal qui, en compensation du désengagement de l'État, a décidé unanimement de prendre en charge 6 % du montant des remboursements des emprunts contractés, sachant que l'association a décidé que leur montant total annuel ne serait jamais supérieur à 140 000 F. Vers le département qui versera des subventions à l'occasion de chaque tranche de travaux.

**Des petits propriétaires**

L'association nord s'est enfin tournée vers le centre et le sud, et pour 1993, au titre de la solidarité, celles-ci ont proposé et réglé une participation financière égale à 25 F/30 F par membre adhérent, ce qui a notablement soulagé la première nommée. Pour 1994, si le centre du président Pfeiffer a décidé de rester dans les mêmes dispositions, tel n'est pas le cas du sud, de M. Hareau qui n'a pas voté la reconduction de sa participation.

« En fait, dit Jean Laforêt, il serait erroné de croire que la digue nord ne protège que les quarante habitations situées derrière elle. Si la mer la franchissait un jour, tout Coutainville serait menacé par derrière, ainsi que le réseau routier, la station d'épuration, le golf, le collège. C'est donc bien de solidarité Agon-Coutainville dont il s'agit. »

En attendant et pour prolonger les 90 m déjà renforcés, ce sont 60 m environ qui vont l'être à leur tour en 1995, les travaux seront poursuivis ensuite au meilleur rythme possible défini par les moyens financiers. « Ce qui est sûr, a conclu le président, c'est que contrairement à une rumeur trop répandue, il y a, protégés par la digue nord, des petits propriétaires qui parfois envisagent de vendre leur maisonnette tant ils ont de difficultés à payer sa protection. »

Quest-France  
24 août 1994

La nécessaire solidarité Agon-Coutainvillaise